



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le 20 juillet 2020 à 18h00 le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 10 juillet 2020 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique au Palatinu sous la présidence de Monsieur Laurent MARCANGELI, Le Maire.

Etaient présents :

Laurent Marcangeli, Stéphane Sbraggia, Stéphane Vannucci, Simone Guerrini, Pierre Pugliesi, Rose-Marie Ottavy-Sarrola, Jacques Billard, Nicole Ottavy, Charles Voglimacci, Jean-Pierre Aresu, Annie Sichi, Christophe Mondoloni, Aurélia Massei, Dominique Carlotti, Camille Bernard, Jean-Pierre Sollacaro, Marie-Noëlle Nadal, Jean-François Luccioni, David Frau, Isabelle Falchi, Marie-Antoinette Santoni-Brunelli, Christelle Combette, Christian Bacci, Paul Mancini, Laetitia Maroccu, Muriel Piera, Emmanuelle Villanova, Alain Nicolai, Marie-Françoise Gaffory Fau, Pierre-Laurent Audisio, Basiliu Moretti, Alexandre Farina, Marine Ponzevera, Marine Schinto, Danielle Antonini, Jean-Paul Carrolaggi, Jean-André Miniconi, Jean-Michel Simon, Jean-François Casalta, Vanina Angelini-Buresi, Julia Tiberi, Etienne Bastelica

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Caroline Corticchiato à Christophe Mondoloni, Annie Costa-Nivaggioli à Rose-Marie Ottavy-Sarrola, Danielle Flamencourt à Annie Sichi, Isabelle Jeanne à Pierre Pugliesi, Philippe Kervella à Stéphane Sbraggia, Sébastien Deliperi à Jean-Pierre Aresu, Isabelle Feliciaggi à Jean-André Miniconi


Etaient absents :

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	42
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Madame Marine Schinto, est désigné(e) en qualité de secrétaire de séance.

Visa Contrôle de légalité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
02A-212000046-20200720-2020_172-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 29/07/2020
Affichage : 29/07/2020
Pour l'autorité compétente par délégation



Séance du lundi 20 juillet 2020
Délibération N° 2020/172
Complément délibération - médiation culturelle - juillet à décembre 2020

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

La médiation culturelle désigne l'ensemble des stratégies d'action culturelle centrées sur les situations d'échanges et de rencontres entre les citoyens et les milieux culturels et artistiques.

En conséquence, chaque année, la ville d'Ajaccio par le biais de la direction de la culture met en place un programme de médiation culturelle qui se caractérise par les axes suivants :

- **Les actions autour de la programmation** : rencontres, débats, répétitions publiques, stages en relation avec des résidences de création ou en amont de représentation.
- **Les actions d'initiation et de sensibilisation** : ateliers, stages, projets de création amateurs, complémentaire des propositions de programmation mais restant une première rencontre avec une discipline artistique.

I- LE PROGRAMME D'ACTIVITÉS - JUILLET – DÉCEMBRE 2020

Cette délibération détaille le **programme des actions de juillet à décembre 2020**.

Ce programme tient compte du contexte sanitaire exceptionnel de ce début d'année et prévoit en plus des actions de médiations en lien avec la programmation, le report de projets prévus initialement au premier semestre 2020.

A/ Les actions en lien avec la programmation de l'Espace Diamant :

Ces actions permettent au public d'être sensibilisé à plusieurs disciplines artistiques et de découvrir, par le biais de nouvelles formes de spectacle vivant (rencontres, débats, répétitions publiques, ateliers).

- **TRIBBIERA**

Dans le cadre de la résidence de création

Dates : du lundi 26 au jeudi 29 octobre 2020

Actions : répétitions publiques, rencontres, ateliers, conférences, expositions sonore.

- **DUO DANS LE VENT**

Dans le cadre de la résidence de création

Date : du lundi 2 au jeudi 5 novembre 2020

Actions : répétitions publiques, rencontres, ateliers.

- **LES 4 SAISONS**

Dans le cadre du spectacle

Date : le samedi 14 novembre 2020

Actions : ateliers de danse.

- **NILS**

Dans le cadre du spectacle jeune public

Date : le mardi 17 novembre 2020

Actions : ateliers enfants

- **CORIOLAN**

Dans le cadre de la diffusion du spectacle

Date : du lundi 23 au jeudi 26 novembre 2020

Actions : répétitions publiques, rencontres, ateliers, conférences.

- **DAVIA, LA SULTANE**

Dans le cadre de la résidence de création

Dates : du lundi 7 au samedi 12 décembre 2020

Actions : répétitions publiques, rencontres, ateliers, conférences, expositions.

B/ Les actions de sensibilisation :

- **L'EXPOSITION JEUNE PUBLIC**

Le projet d'exposition à l'Espace Diamant en direction du jeune public s'inscrit dans un contexte de valorisation et de développement des arts plastiques sur le territoire ajaccien et d'ambition en matière d'éducation artistique et culturelle pour tous, conformément aux priorités du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et de la politique culturelle de la Ville.

Date : Ce projet est réalisé en partenariat avec Canopé et donnera lieu à une exposition **en janvier 2021**.

Partenaires : Cette action est accompagnée au plan pédagogique par l'éducation nationale et notamment l'IA-IPR d'art, Mme Josyane Rouch et coordonnée par l'artiste Isabelle Istria, en collaboration avec le service de médiation culturelle de la Ville d'Ajaccio.

Actions de médiation : Au-delà du public scolaire, les centres sociaux de la ville d'Ajaccio participent à cette opération permettant de favoriser l'élargissement des publics.

C/ Les actions de territoire : Report d'actions

Compte tenu du contexte sanitaire du début d'année 2020 et du confinement qui en a découlé, certaines actions dont le travail avait déjà été engagé ont été reportées.

- **OPÉRATION « THÉÂTRE DANS LES QUARTIERS »,**

Dates: Organisée en juillet 2020 – 20^e édition

En collaboration avec la compagnie Le Thé à Trois avec le soutien du Contrat de Ville, la ville propose les ateliers de théâtre dans les quartiers.

Principe : Dirigés par Paul Grenier, ces ateliers, gratuits, et pouvant accueillir une quarantaine d'acteurs (adolescents, adultes et seniors), se dérouleront dans plusieurs quartiers de la ville.

- **PROJET « QUARTIERS NUMÉRIQUES » avec l'association EMAHO.**

Dates : Du 18 au 21 novembre 2020.

Principe : La mise en place en journée des ateliers numériques permettra d'initier des enfants de 8 à 14 ans aux techniques de création contemporaine autour des outils numériques.

- **OPÉRATION « POETIK PARK », l'académie de Printemps des Arts de pleine nature du Lazaret Ollandini.**

Dates : Vacances d'automne 2020

Cette opération se réalisera en collaboration avec l'association Nanustrale dont le directeur artistique est Arnaud Nano Méthivier.

Principe : Notre ambition est à plusieurs niveaux :

*irriguer plus largement le territoire ajaccien

*proposer au public la pluridisciplinarité des pratiques artistiques en un même lieu

*faire face à un déficit en offre culturelle pendant la période des vacances de Pâques

II- LE BUDGET POUR L'ANNÉE 2020

Le budget relatif à la programmation de la médiation culturelle pour s'inscrivant dans le cadre de la programmation culturelle de la saison 2020/2021 (qui court de septembre 2020 à août 2021) est estimé à 85 000€.

La délibération n°2019/280 du 25 novembre 2019 proposait un budget pour cette saison 2020/2021 de 100 000 €. Compte tenu de la crise sanitaire liée à la COVID-19, les actions prévues n'ont pas pu être organisées comme prévu initialement, certaines ont été annulées, d'autres reportées. Dans ce contexte, le budget pour cette saison 2020/2021 a été revu à la baisse.

Les crédits sont inscrits à l'exercice 2020 et gérés dans la cadre de des autorisations d'engagement « Saison 2019-2020 » et « Saison 2020-2021 » de l'espace Diamant au chapitre 011

Ce programme d'activité étant non exhaustif, il pourra être amené à évoluer en cours d'année en fonction des crédits disponibles.

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

D'APPROUVER le détail de la programmation des actions de médiation culturelles pour la saison 2020/2021 et plus précisément pour la première période de juillet à décembre 2020 et le budget prévisionnel pour l'année 2020.

D'AUTORISER le Maire à signer tous actes administratifs et documents relatifs à cette programmation.

D'AUTORISER le Maire à solliciter, en vue de la réalisation, toutes subventions auprès notamment de la Collectivité de Corse.

DE DIRE QUE les crédits sont inscrits à l'exercice 2020 et gérés dans la cadre de des autorisations d'engagement « Saison 2019-2020 » et « Saison 2020-2021 » de l'espace Diamant au chapitre 011

LE CONSEIL MUNICIPAL

**Où l'exposé de Madame Simone GUERRINI, adjointe déléguée
Et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 20 juillet 2020,

APPROUVE

Le détail de la programmation des actions de médiation culturelles pour la saison 2020/2021 et plus précisément pour la première période de juillet à décembre 2020 et le budget prévisionnel pour l'année 2020.

AUTORISE

Le Maire à signer tous actes administratifs et documents relatifs à cette programmation.

AUTORISE

Le Maire à solliciter, en vue de la réalisation, toutes subventions auprès notamment de la Collectivité de Corse.

DIT

Les crédits seront proposés à l'inscription du budget 2020 et les dépenses imputées au chapitre 11, fonction 33.

VOTE

A l'unanimité de ses membres présents et représentés.

Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité.

Le tribunal administratif de Bastia peut être saisi via l'application "Télérecours citoyens", accessible depuis l'adresse ci-après : www.telerecours.fr

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.

(Suivent les signatures)



POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE

Laurent MARCANGELI